

Compte-rendu de la rencontre des Conseils des Sages

De Chalonnnes et de Beaucouzé

Vendredi 23 novembre 2018

PRESENTS : FAVROT Annick, VIVIEN Josette, DERVAL Monique, FREMONDIERE Brigitte, BUREAU-COUASNON Joëlle , CADY Bernard, ALLAIRE Georges, GRELLIER Jean-Louis.

EXCUSES : ZWINGELSTEIN Christiane, SAUVAGE Jean-Michel, BERNIER Marc.

ABSENTS : BONNIN Eliane, LABAISSE Jean-Pierre, YVARS Marc

ELUS : BELLANGER Marcelle, CULCASI Danielle (Excusée), Monsieur le Maire

Nos collègues Sages de Beaucouzé sont arrivés vers 9h30, accompagné de leur Maire, M. ROISNE, qui est resté jusqu'en fin de matinée. Après un petit temps d'accueil convivial, une présentation de la Résidence « Soleil de Loire » a été faite par Madame GOURDON, directrice, et par Madame BELLANGER, notre élue référente chargée des affaires sociales à Chalonnnes. Une visite d'un pavillon, des films et des photos ont complété la description. Madame GOURDON, assistée de Mme BELLANGER, a su répondre aux nombreuses questions posées par nos collègues de Beaucouzé, qui sont en réflexion sur un projet du même type dans leur commune.

Vers 12h, Monsieur MENARD, Maire de Chalonnnes, nous a rejoint, et a présenté un film rapide de présentation de la ville. Le déjeuner, pris sur place, a permis d'échanger sur divers sujets, dans une ambiance sympathique.

Dès 14h, nous nous sommes retrouvés dans la petite salle de réunion. Madame ESNAULT, élue référente de Beaucouzé, nous avait rejoints en milieu de matinée. Ce temps de travail était prévu pour partager nos expériences de fonctionnement.

- En présentant notre Conseil des sages, nous avons parlé du renouvellement du mois de juin, qui se fait par tiers tous les ans comme l'indique notre règlement intérieur. Nous disons que ça va revenir très rapidement tous les ans, et ça occasionne un coût de timbres pour l'envoi de l'information à chaque retraité chalonnais (en 2018, 850 €). A Beaucouzé, le renouvellement se fait à 50% tous les 3 ans ; ceci permet peut-être de suivre des projets sur un laps de temps plus long ! Ils sont normalement 22 sages dans le conseil.
- Le Conseil des Sages de Beaucouzé a un bureau : président(e), 2 secrétaires, 1 trésorier. Le compte-rendu d'une réunion est envoyé au maire, qui l'adresse à chacun des Sages, et à chacun des conseillers municipaux. Les élus ne sont pas présents à toute la réunion ; ils y viennent en fonction des sujets abordés pour apporter des explications ou répondre à des questions. (pas de délibérations mises au vote). Les

services administratifs sont associés à la réflexion. Enfin, les comptes-rendus de réunions sont mis en ligne, bien-sûr, en tenant compte du devoir de réserve.

- Ils ont un rapport d'activité à faire lors d'un conseil municipal une fois par an, en général en mars.
- Ils ont créé 2 commissions de travail : Les aînés, et les perspectives (ou prospectives) à venir.
- Ils ont une réflexion sur la nouvelle urbanisation à travers une saisine : le cimetière et son aménagement.
- Au sujet de la mobilité des Beaucouzéens, ils réfléchissent à l'implantation de bancs, et à la mise en place de circuits balisés, fléchés, à dominante urbaine : 4 circuits de 1 km, 4 de 2 kms, 4 de 4 kms, 4 de 6 kms, et un circuit périphérique plus long ; l'installation des bancs permettra de se reposer , mais sera aussi un lieu de rencontre . Le but est que les gens viennent chercher leur pain, ou leurs courses, à pied. Il faudra budgéter l'ensemble.
- Projets à long terme : Réflexion sur le parcours santé, le pôle gérontologique (une personne des Sages fait partie du CCAS, ce qui aidera pour évaluer les besoins de ce pôle)
- Projets à court terme : Café-citoyens (qui permet d'avoir un retour de la population dans une ambiance conviviale), thème bien vieillir dans la commune, infos sur le diabète, prévention routière et la conduite des seniors), transmission de patrimoine.
- Question : comment communiquer avec la population ? flyers ? presse ?

Merci à Joëlle, pour ce compte-rendu de la rencontre.